

## Brexit : Mgr Grallet est... triste

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#)

Date : 24 juin 2016



En tant que représentant de l'épiscopat français à la Commission des évêques de la Communauté européenne (COMECE), Mgr **Jean-Pierre Grallet**, archevêque de Strasbourg (démissionnaire), réagit au choix des Britanniques de sortir de l'Union européenne:

Pourtant, comme l'écrit **Philippe Maxence** sur le [blog de L'Homme Nouveau](#) ce vote est conforme à la justice et au principe de subsidiarité:

"[...] À sa manière, ce vote traduit la réalité de la subsidiarité qui n'est pas une invention de l'Église catholique, même si c'est elle qui l'a formulée le plus précisément dans l'encyclique *Quadragesimo Anno* du pape Pie XI :

« On ne saurait changer ce principe si grave de philosophie sociale : de même qu'on ne peut enlever aux particuliers pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes ».

Le texte se poursuit par avec ce passage qui révèle tout le problème actuel soulevé par l'Union européenne:

« L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber. »